

Liberté religieuse et respect de la laïcité

Contribution au débat

Patrick Simon

Février 2006

Ce que maintenant il est convenu d'appeler l'affaire des caricatures prend un chemin bien glissant vers l'intolérance religieuse envers ses détracteurs. Aussi, il serait salutaire de se poser plusieurs questions si nous voulons garder notre esprit critique dans un monde fait d'humanités diverses, de cultures diverses.

Faut-il interdire toute critique, qu'elle soit humoristique ou non, des croyances religieuses ou idéologiques comme des dogmes économiques ou scientifiques au risque d'intolérance et d'intégrisme qui régiraient la pensée humaine ? Ou faut-il être tolérant ? « Cette tolérance n'a jamais excité de guerre civile ; l'intolérance a couvert la terre de carnage » écrivait Voltaire. Et aujourd'hui, nous en avons encore des illustrations à travers les génocides au nom des religions, des ethnies ou des intérêts économiques.

Le respect des droits humains n'est-il pas aussi le droit à la critique ?

Après la terreur catholique des inquisiteurs, faut-il subir la terreur des musulmans ou chrétiens intégristes et fondamentalistes ? N'importe quel prétexte servant alors à mettre le feu aux poudres et restreindre les libertés fondamentales humaines. En 2001, les États-Unis durcissaient les lois relatives à la sécurité d'État au détriment de celle des individus. En 2006, des États musulmans réclament à l'ONU un texte qui "interdit les cas d'intolérance, de discrimination, d'incitation à la haine et à la violence découlant de tout acte à l'encontre de religions, de prophètes et de croyances qui menace les droits de l'Homme et les libertés fondamentales".

N'est-ce pas aller à l'encontre de la sécurité humaine et de la primauté du droit ?

Faut-il faire des compromis et opter pour l'apaisement en traitant différemment la religion musulmane ? Et au nom de cela accepter de censurer la presse, créer des tribunaux islamiques pour gérer les rapports familiaux, empêcher des Salman Rushdi ou des Talisma Nasrim d'écrire sur les dérapages culturels.

N'est-ce pas encourager les mouvements intégristes les plus radicaux à aller encore plus de l'avant ?

Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, propose quant à lui une liberté d'expression qui « comporte le devoir de responsabilité et de jugement » et de dire que « Quelle que soit la colère, la violence n'est pas la solution », condamnant à nouveau l'attaque de « civils innocents » et l'attaque « de personnes qui ne sont pas responsables de la publication de ces dessins ». Mais cela veut dire aussi rappeler le besoin de laïcité où les croyances privées n'ont pas à interférer avec les droits et devoirs de citoyenneté, avec le pluralisme politique. Chaque culture apporte à l'autre mais dans le respect de l'intégrité humaine.

